



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lait

Question au Gouvernement n° 2126

Texte de la question

PRIX DU LAIT

M. le président. La parole est à M. Claude Leteurre, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Claude Leteurre. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture.

Nos producteurs de lait sont au bord du gouffre. En 2009, leur revenu a baissé de 54 %. Ils gagnent aujourd'hui 750 euros en moyenne par mois, et certains ne gagnent rien du tout. On estime que près d'un tiers d'entre eux sont en cessation de paiement. La simple vente de la production laitière n'assure plus le quotidien. Ils empruntent pour rembourser leurs dettes et, parfois, doivent même vendre leur capital, qu'il s'agisse de la terre, du matériel ou des troupeaux. Nombre d'agriculteurs sont devenus cette année de nouveaux habitués des Restos du coeur.

Dans cette situation d'angoisse extrême, les suicides sont de plus en plus nombreux. Jamais autant de désespoir n'a atteint le monde paysan.

Un accord a été signé le 30 mars dernier. Il va permettre une revalorisation du prix du lait pour le deuxième trimestre, à une hauteur moyenne de 9 %. C'est une bouffée d'oxygène pour les agriculteurs, puisque certains industriels voulaient remettre en cause le protocole signé le 3 juin 2009, mais cet accord n'a pas résolu pour autant les problèmes du fond, et les négociations doivent reprendre.

Nos producteurs de lait ne veulent qu'une chose : vivre de leur travail et avoir un avenir.

De leur côté, les industriels et les distributeurs doivent jouer la transparence : c'est la condition du respect qu'ils doivent aux producteurs. Ils ne peuvent rester dans une logique qui casse l'outil de production.

Chacun doit aussi s'interroger. Le prix du lait doit-il par exemple être identique sur l'ensemble du territoire ? Les terroirs ne sont pas les mêmes.

À l'heure du désespoir pour les producteurs de lait, le Nouveau Centre vous interroge, monsieur le ministre : quelles initiatives entendez-vous prendre, et selon quel calendrier, pour que producteurs et industriels trouvent un accord qui assure le moyen et le long terme ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Vous avez raison, monsieur le député : la situation des producteurs de lait suscite le désarroi et la détresse de milliers de producteurs et de leurs familles, chez vous, dans le Calvados, comme dans de nombreuses autres régions, en Bretagne et dans le Sud-Ouest en particulier.

Nous avons parfaitement conscience de cette situation, et nous travaillons sans relâche, avec un seul objectif : garantir un prix et des revenus à tous les producteurs de lait en France dans les mois à venir.

Nous obtenons des résultats depuis plusieurs mois.

Nous avons obtenu de la Commission européenne, qui s'y refusait, qu'elle intervienne pour 300 millions sur le marché, ce qui a permis au prix de remonter en 2010. Il est supérieur de plus de 8 % à ce qu'il était au premier trimestre de l'année 2009.

Lorsque l'interprofession laitière n'est pas arrivée à se mettre d'accord sur un prix du lait pour le deuxième trimestre de l'année 2010, j'ai convoqué l'interprofession dans mon bureau, les producteurs, les coopératives et les industriels, pour leur demander de se mettre d'accord sur un prix plus intéressant pour les producteurs. Au

deuxième trimestre de 2010, le prix du lait est supérieur de 10 % à ce qu'il était au deuxième trimestre de 2009. C'est la deuxième augmentation consécutive du prix du lait pour l'année 2010.

Il faut poursuivre sur le même chemin. Il faut faire en sorte que tous les producteurs de lait sachent ce qu'ils vont gagner non pas dans deux jours ou deux semaines, mais sur deux, trois ou cinq ans. C'est l'objectif des contrats qui seront proposés dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, c'est l'objectif du renforcement de l'observatoire des prix et des marges, qui a vocation à renforcer le pouvoir de négociation des producteurs sur les prix, notamment ceux du lait, et c'est l'objectif de la bataille que nous menons avec le Premier ministre et le Président de la République pour la régulation du marché du lait et des marchés agricoles européens en général.

Nous gagnerons cette bataille, comme nous gagnerons celle des prix. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Claude Leteurtre](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2126

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 avril 2010